



Paris, le 19 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Article Médiapart : un règlement de comptes en guise d'enquête

Médiapart vient de publier en ce milieu de journée un réquisitoire contre la FNSEA mettant en cause ses collaborateurs et leurs niveaux de rémunérations.

Au-delà de la méthode détestable consistant à jeter en pâture des éléments personnels, stigmatisant certains collaborateurs, auxquels la FNSEA apporte son entier soutien, elle s'insurge contre un article tenant plus du règlement de comptes que de l'enquête journalistique.

La FNSEA affirme avec force que la gestion des fonds issus des cotisations des agriculteurs est pilotée avec la plus grande rigueur et dans un but unique : défendre les intérêts d'une profession malmenée.

C'est dans cet état d'esprit que la direction générale de la FNSEA a accepté de répondre de manière transparente et totalement ouverte à la journaliste de Médiapart.

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article, les rémunérations des membres du Comité de direction de la FNSEA sont en dessous des normes de rémunération pour une organisation professionnelle nationale de cette taille. Une étude\*, transmise par nos soins à la journaliste de Médiapart, le montre clairement. La FNSEA assume pleinement les niveaux de rémunération de ses cadres dirigeants.

En tout état de cause, la politique des ressources humaines de la FNSEA est un sujet interne à la FNSEA et nous condamnons fermement la publication des montants de rémunération des collaborateurs, qui n'a d'autre but que de déstabiliser notre syndicat.

Il est regrettable que l'auteur de cette enquête, qui se borne à reprendre et utiliser des documents internes à la FNSEA qui lui ont été transmis en toute illégalité, ne se soit pas interrogée sur les motivations de son contact. Une plainte pour vol d'informations a d'ailleurs été déposée. Le respect dû aux lecteurs de Médiapart aurait mérité qu'ils aient connaissance de cet élément qui éclaire d'un jour particulier le contexte de cette « enquête ».

\*Enquête Cedap : « Etude sectorielle de l'association professionnelle », décembre 2015

### Contact presse :

Christine CLAUDON – 07 60 47 44 52 – [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)